Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

SESSION 2026
Métropole - Antilles - Guyane - Réunion

BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR AGRICOLE - VITICULTURE-ŒNOLOGIE
ÉPREUVE E2 : CONSTRUIRE SON PROJET PERSONNEL ET PROFESSIONNEL

Coefficient : 1 **Durée : 30 minutes**

Matériel autorisé : **Épreuve orale : aucune calculatrice n'est requise.**

Le sujet comporte **3 pages** numérotées de 1/3 à 3/3. Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Aucun document ou matériel autorisé en dehors de ceux fournis avec le sujet.

DOSSIER SUJET

CONSIGNES GÉNÉRALES DE L'ÉPREUVE ORALE : ÉPREUVE ORALE INDIVIDUELLE DU BTSA VITICULTURE-ŒNOLOGIE

Au cours de l'épreuve orale de 30 minutes, le candidat présente et analyse son parcours, ses expériences et la construction de son projet personnel et professionnel. Il peut s'appuyer sur une expérience de formation, un stage, un emploi, un projet collectif, un engagement ou toute autre expérience pertinente. Il n'est pas attendu de réponse unique ni de projet professionnel définitivement arrêté.

Le jury conduit un échange permettant d'apprécier les capacités du bloc 2 : s'engager dans un mode de vie actif et solidaire, s'insérer dans un environnement professionnel, s'adapter à des enjeux ou à des contextes particuliers et conduire un projet. L'évaluation porte sur la qualité de l'analyse, la capacité à expliciter ses choix et à se projeter, et non sur la nature du parcours ou du projet choisi.

Les questions ci-dessous constituent les axes d'évaluation de l'entretien. Le candidat répond à partir d'exemples qu'il choisit et peut expliquer les limites de son expérience ou les éléments de son projet qui restent à construire.

PARTIE 1 : S'engager dans un mode de vie actif et solidaire (4 points)

Capacité C2.1

À partir d'une expérience ou d'une situation de votre choix, présentez la manière dont vos activités, vos engagements ou vos habitudes contribuent à votre équilibre personnel et à votre participation à un collectif.

1.1 (2 points) Décrivez une activité, une responsabilité ou un engagement que vous avez choisi. Expliquez ce qu'il vous apporte et les compétences ou habitudes que vous y mobilisez.

1.2 (2 points) Expliquez comment vous prenez en compte le bien-être, la coopération ou la solidarité dans cette activité ou dans une situation collective. Appuyez votre réponse sur un exemple précis.

PARTIE 2 : S'insérer dans un environnement professionnel (5 points)

Capacité C2.2

Choisissez une expérience permettant d'évoquer un environnement professionnel ou de formation en lien avec votre parcours. Vous pouvez notamment vous appuyer sur un stage, un emploi, une visite, un projet ou une situation de travail collectif.

2.1 (2 points) Présentez le contexte de cette expérience, les personnes ou fonctions avec lesquelles vous avez été en relation et votre rôle dans la situation.

2.2 (3 points) Analysez une situation de communication ou de coopération vécue dans ce contexte. Précisez ce qui a facilité ou compliqué votre intégration et ce que vous en retenez pour votre insertion professionnelle.

PARTIE 3 : S'adapter à des enjeux ou à des contextes particuliers (5 points)

Capacité C2.3

À partir d'une expérience réelle ou d'une situation rencontrée au cours de votre formation, expliquez comment vous avez fait face à un changement, à une difficulté, à une contrainte ou à une situation nouvelle.

3.1 (2 points) Présentez la situation, la contrainte ou le changement auquel vous avez été confronté, ainsi que les éléments qui rendaient l'adaptation nécessaire.

3.2 (3 points) Expliquez les démarches que vous avez mises en œuvre ou que vous auriez mises en œuvre, les personnes ou ressources sollicitées et les enseignements tirés de la situation.

PARTIE 4 : Conduire son projet personnel et professionnel (6 points)

Capacité C2.4

Présentez un projet personnel, professionnel ou de formation en cours de construction. Il peut être provisoire et comporter des pistes encore à explorer. L'évaluation porte sur la démarche de construction et non sur le caractère définitif du projet.

4.1 (2 points) Formulez l'objectif ou la piste que vous souhaitez explorer et expliquez les éléments de votre parcours, de vos intérêts ou de vos expériences qui vous ont conduit à l'envisager.

4.2 (2 points) Présentez les principales étapes que vous envisagez pour faire avancer ce projet. Indiquez les ressources, les interlocuteurs ou les informations dont vous auriez besoin.

4.3 (2 points) Identifiez une difficulté, une incertitude ou une solution alternative possible. Expliquez comment vous pourriez évaluer l'avancée de votre projet et le faire évoluer en conséquence.

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.